



DEMANDE D'AUTORISATION AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE
Informations du compte client

Numéro de compte Lumii Solutions: C _____

Titulaire du compte bancaire

Prénom et nom du (de la) Client(e):	
Adresse:	Ville:
Code postal:	Numéro de téléphone:
Adresse électronique:	
Adresse où le service est offert :	

Institution financière du (de la) Client(e)

Nom de l'institution financière:	Adresse de l'institution financière:
Numéro de l'institution financière:	Numéro de transit de l'institution financière :
Numéro de compte à débiter :	

Contrat de prélèvement préautorisé pour particulier

IMPORTANT : Veuillez soumettre cette autorisation dûment remplie et signée, tirée sur le compte concerné ou d'un autre justificatif émis par votre institution financière contenant les informations relatives à votre compte. Remettez ces documents à notre technicien lors de l'installation, envoyez-les par courriel à : info@lumii-solutions.com, en personne à notre bureau, ou par poste à l'adresse suivante : 380, 4e avenue, C.P. 911, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J2X 4J5.

J'autorise **DÉVELOPPEMENT INNOVATIONS HAUT-RICHELIEU**, opérant sous le nom de Lumii Solutions (ci-après désigné « **Lumii Solutions** »), ainsi que l'institution financière désignée ou toute autre institution financière que je pourrais autoriser ultérieurement, à prélever des montants récurrents mensuels ou des paiements ponctuels pour le règlement de toutes sommes dues conformément aux termes du contrat entre moi et **Lumii Solutions**. Les prélèvements mensuels, correspondant au montant total des services fournis, seront effectués le vingtième (20^e) jour de chaque mois ou à une date ultérieure (notez que le prélèvement peut varier selon chaque institution financière, entraînant un délai supplémentaire de cinq (5) jours ouvrables). **Lumii Solutions** s'efforcera de respecter cette date chaque mois ; cependant, si la banque est fermée à cette date, le prélèvement sera reporté au jour ouvrable suivant.

Le montant des prélèvements peut varier et les détails seront précisés chaque mois sur la facture de **Lumii Solutions**. Les éléments suivants peuvent influencer le montant prélevé :

1. Tous frais non récurrents, y compris les frais d'annulation de service (le cas échéant), toute utilisation excédentaire par rapport au mois précédent, ou d'autres frais similaires ;

2. Tout rajustement (crédit ou débit) lié au service ou à des problèmes de facturation. Je pourrai demander un remboursement en cas de prélèvement non conforme à cette autorisation ou si celle-ci est annulée ;
3. Pour demander un remboursement, je dois soumettre un formulaire de déclaration fourni par ma succursale bancaire dans les quatre-vingt-dix (90) jours civils suivant la date du prélèvement contesté ;
4. Passé ce délai de quatre-vingt-dix (90) jours, aucune demande de remboursement ne sera acceptée par **Lumii Solutions**. Les remboursements seront effectués par chèque à l'ordre de la personne ou de l'entreprise ;
5. Cette autorisation reste en vigueur jusqu'à ce que **Lumii Solutions** reçoive un préavis de modification ou de résiliation de la part du Client, au plus tard quinze (15) jours ouvrables avant la date prévue du prochain prélèvement. Un formulaire de résiliation ou des informations sur le droit d'annuler un prélèvement automatique (DPA) sont disponibles auprès de **Lumii Solutions**, de mon institution financière ou sur le site www.paiements.ca. L'institution financière n'est pas responsable du non-respect de la révocation, sauf en cas de négligence de sa part.

En cas de prélèvement refusé en raison d'insuffisance de fonds, **Lumii Solutions** se réserve le droit de retirer les fonds du compte de l'entreprise dans les trente (30) jours suivants, avec l'ajout de frais de cinquante dollars (50,00\$).

Je m'engage à informer **Lumii Solutions** par écrit de tout changement concernant les informations bancaires ou les données relatives au compte de l'entreprise. **Je** reconnais que l'institution financière de l'entreprise n'est pas responsable de vérifier la conformité des prélèvements avec l'autorisation accordée.

Je confirme et garantis:

1. Que les informations bancaires et relatives au compte de l'entreprise fournie sont complètes et exactes;
2. Que toutes les personnes dont la signature est requise pour autoriser les prélèvements sur le compte ont donné leur accord pour l'exécution de ces prélèvements conformément à cette autorisation.

Je comprends et accepte les conditions de cette autorisation et je reconnais qu'en la soumettant à **Lumii Solutions**, je l'envoie également à l'institution financière mentionnée ci-dessus.

*Cochez cette case pour confirmer votre accord

Je confirme que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et j'autorise **Lumii Solutions** à effectuer les prélèvements automatiques conformément aux modalités de l'Entente de service.